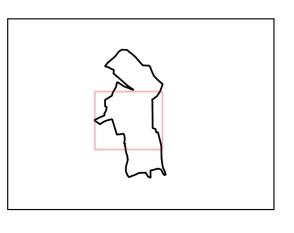
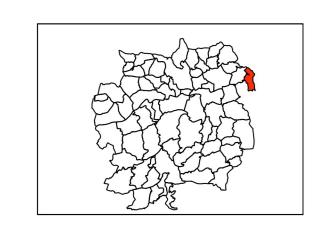


Commune de **Badevel**

Plan Local d'Urbanisme

Zonage du centre de la commune





Arrêt du projet	14.02.2017
Approbation du PLU	12.07.2018

Vu pour être annexé à la délibération du 12/07/2018

1 /2000



Visa sous-préfecture

Fond cadastral mis à jour en 2017 Originie Cadastre - Droits de l'Etat réservés Origine PMA - Droits réservés Edition 10/07/2018

LEGENDE Limite des zones

Zones urbaines

UA Zone urbanisée correspondant au centre historique, mixité des fonctions

UAf Secteur de la zone UA correspondant au site de la Fabrique

UB Zone urbanisée à vocation prioritaire d'habitat correspondant aux extensions du centre historique **UZ** Zone urbanisée à vocation d'activités

Zones à urbaniser

Zones agricoles

1AU Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

A Zone agricole

Zones naturelles et forestières

N Zone naturelle

Informations complémentaires

Forêt soumise au régime forestier (cf. annexe 4)

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation

Prise en compte des continuités écologiques (L.151-23 du code de l'urbanisme)

Nh Zone d'implantation des extensions et annexes de l'habitat isolé non agricole

Corridors écologiques

Zones humides connues

Terrain cultivé à protéger en zone urbaine

Espace naturel remarquable (ENR SCOT 2006)

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Eléments de patrimoine bâti N°2 et N°3

Ensemble du patrimoine bâti (Cités N° 1, 4, 5, 6)

Risques environnementaux (R.151-34 1° du code de l'urbanisme)

Indices karstiques

Glissement de terrain : aléa moyen Glissement de terrain : aléa fort

Glissement de terrain : aléa très fort

Secteurs concernés par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Feschotte (PPRI approuvé le 15 mai 2017)

Emplacements réservés

Emplacements réservés au bénéfice de la commune de Badevel (R.151-34 4° du code de l'urbanisme)

Destination de l'emplacement réservé 1 Création d'un accès (entrée) à la zone 1AU, Secteur "llottes du Haut".

2 Création d'un accès (entrée et/ou sortie) à la zone 1AU, Secteur "Ilottes du Haut".

3 Création d'une aire de stationnement. 4 Aménagement d'un carrefour en entrée de ville.

5 Aménagement d'un carrefour en entrée de ville et aménagement pour les cheminements doux.

6 Création d'un accès (entrée et sortie) pour desservir l'école. 7 Création d'un accès depuis la rue des Cités.

8 Elargissement de la voie.

9 Accès zone des Terreaux. 10 Elargissement de la voie.

